



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RECENSEMENT ET ENQUÊTE FAMILLES 2025 - CONVENTION AVEC L'INSEEDELIBERATION N° **DELIB-2024-063**

RAPPORTEE PAR : Madame Maryline LELEGARD-ESCOLIVET

Les dernières populations municipales de la ville de Mondeville ont confirmé que le seuil des 10 000 habitants a été franchi.

Par conséquent, la ville réalisera chaque année à partir de janvier 2025 une enquête annuelle de recensement sur un échantillon de logements issu du Répertoire d'immeubles localisés (RIL) initialisé par l'INSEE et qui regroupe l'ensemble des adresses de la commune avec le nombre de logements.

Le Conseil municipal se prononcera prochainement sur les modalités de ce recensement et en particulier sur le recrutement et la rémunération des agents recenseurs.

En parallèle, la ville a été tirée au sort parmi les communes du territoire national pour conduire l'enquête Familles 2025.

Cette enquête est réalisée tous les 10 ans par l'INSEE depuis 1954. Elle vise à mieux connaître les modes de vie des familles et leur histoire, en particulier au niveau régional : à quel âge les jeunes partent de chez leurs parents ? Combien de grands-parents la région compte-t-elle ? A quelle fréquence les parents voient-ils leurs enfants adultes ?

La ville de Mondeville fait ainsi partie de l'échantillon de 2000 communes retenues pour mener cette enquête, qui se fera selon les mêmes modalités que le recensement de la population afin d'alléger la charge des agents recenseurs.

Une dotation spécifique est prévue pour cette enquête.

Les engagements mutuels de l'INSEE et de la ville pour la conduite de cette enquête sont formalisés dans une convention, jointe en annexe à la présente délibération.

Ainsi, par conséquent,

Vu le projet de convention joint en annexe à la présente délibération,

Après consultation de la commission Démocratie de proximité et citoyenneté du 4 juin 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** les termes du projet de convention entre la ville et l'INSEE pour la réalisation de l'Enquête Familles 2025, jointe en annexe ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer cette convention et à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT